

ANNEXE

Bureau du Conseil communal

RAPPORT DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION ET L'ETAT DE SES ARCHIVES

Le Bureau du Conseil communal a pris acte de six démissions (six en 2005). Le nombre de séances de l'organe délibérant se monte à dix-sept, dont neuf doubles (dix-sept, dont cinq doubles en 2005).

Le nombre de séances plénières s'élève à onze pour la Commission permanente de gestion et à quinze pour la Commission permanente des finances. De son côté, la Commission permanente des pétitions s'est réunie à huit reprises. Le Bureau du Conseil (quinze séances; seize en 2005) a enregistré le dépôt de onze motions (dix-huit en 2005), trente-deux postulats (dix-neuf en 2005), trois projets de règlement (un seul en 2005), trente-deux interpellations (dix ordinaires et vingt-deux urgentes) contre quarante-trois (vingt-neuf ordinaires et quatorze urgentes un an plus tôt) et seize pétitions (dix

en 2005). Neuf questions écrites (seize en 2005) ont été transmises à la Municipalité et le nombre de questions orales posées par les membres du Conseil communal en séance s'est élevé à soixante-neuf (quatre-vingt-un en 2005). Ce bref tour d'horizon ne serait complet sans signaler que le Bureau du Conseil communal a procédé à la nomination de septante-huit commissions *ad hoc* en 2006 (nonante-quatre en 2005).

Les pièces de l'année 2006 - qui doivent faire l'objet d'un versement aux Archives de la Ville en application des dispositions topiques du Règlement du Conseil communal - sont consultées par la rédaction du Bulletin du Conseil à l'heure où ces lignes sont rédigées. Elles ne seront remises aux Archives communales que dans le courant de l'année 2007.

Enfin, signalons encore que le Bureau du Conseil communal n'a pas effectué de visites dans d'autres parlements communaux en 2006.